

REPUBLIQUE
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le : 06/06/2024
Jusqu'au : 06/08/2024

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Le Mardi 4 Juin 2024 à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Bernard BROTTES, Maire.

**Session ordinaire
Du
04/06/2024**

Date de convocation :
29/05/2024

Etaient présents : Bernard BROTTES, Sylvie ANDRE-COSTE, Jérôme LEBRAT, Pierre FUZIER, Géraldine ROUX, Bernard PICCOTTI, Nadine CHAIX-IMBERTECHE, Lucien RIVAT, Jacques VOLLE, Christine PASTURAL, Didier VENTUROLI, Sandrine MEJEAN, Rachel KLEIN, Thierry SEILER, Éric PAQUERIAUD, Sébastien LANONE, Alain GAS, Sébastien WALTERSKI, Martine VABRES, Jimmy VERDOT, Christel DUVERNOIS, Stanislas ANTHERION

Date d'affichage :
29/05/2024

Nombre de
conseillers :

Absent (s) excusé (s) :

En exercice : 27
Présents : 22
Procurations : 5
Votants : 27

Martine BOULON a donné procuration à Géraldine ROUX
Hélène LACROIX a donné procuration à Éric PAQUERIAUD
Aurélie ANTHERION a donné procuration à Stanislas ANTHERION
Manon REYNE a donné procuration à Lucien RIVAT
Cynthia HOARAU a donné procuration à Sylvie ANDRE-COSTE

Bernard PICCOTTI a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	Objet	Délibérant
2024/019	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - SPORTS	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • ACCORDE une subvention aux associations sportives tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/020	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ENSEIGNEMENT	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ;

		<ul style="list-style-type: none"> • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/021	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - SOCIO-CULTURELLES	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/022	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DIVERS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 1 vote contre (SEILLER), 1 abstention (PAQUERIAUD) et 22 votes pour des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/023	SUBVENTION AU CCAS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE la demande de subvention 2024 du CCAS ; • APPROUVE le versement d'une subvention de 276 465.29 € au CCAS pour assurer son fonctionnement ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/024	SUBVENTION A LA MJC	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 2 abstentions (GAS, KLEIN) et 25 votes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE le montant global de la subvention 2024 pour la MJC d'un montant de 272 000€ ; • DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2024 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/025	DECISION MODIFICATIVE N°1	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la décision modificative N°1 du budget principal de la commune 2024 ; • DEMANDE la transmission au trésor public des données de la décision modificative N° 1 ainsi que son application budgétaire. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/026	FIXATION DES TARIFS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2024/2025	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 5 votes contres (DUVERNOIS, HOARAU, VABRES, VERDOT, WALTERSKI) et 22 votes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE de fixer les tarifs de la cantine scolaire tel qu'indiqué ci avant à compter de la rentrée 2024/2025 ; • DIT que la recette sera perçue à la section de fonctionnement, nature 6042 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/027	CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REHABILITATION THERMIQUE DU GYMNASSE LEULEU AVEC LE SDEA	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention de mandat à intervenir entre la commune et le SDEA pour « la réhabilitation Thermique du Gymnase Leleu », en vue de fixer les obligations respectives des deux parties, telle qu'elle lui a été présentée ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/028	CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE REAMENAGEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME AVEC LE SDEA	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de l'office de tourisme entre la commune et le SDEA, en vue de fixer les obligations respectives des deux parties, tel qu'il lui a été présenté ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/029	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DU TOURISME POUR LA REALISATION DE VISITES AU CHATEAU	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la mise en place d'une convention de partenariat avec l'Office du Tourisme pour organiser des visites et animations sur les sites patrimoniaux de la commune ; • APPROUVE la convention qui lie l'office du tourisme à la commune ;

		<ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/030	CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION LVCA LA VOULTE SYNERGIE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION D'UN JEU CONCOURS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 1 vote contre (SELLER), 2 abstentions (DUVERNOIS, HOARAU) et 24 votes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention de partenariat entre la municipalité et l'association des commerçants LVCA en vue de l'organisation d'un jeu concours ; • AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention et à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de l'opération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/031	CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION LVCA LA VOULTE SYNERGIE DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA MUSIQUE DU 21 JUIN 2024	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 1 vote contre (SELLER), 6 abstentions (ANTHERION, ANOTHERION, DUVERNOIS, HOARAU, LANONE, PICCOTTI) et 20 votes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention de partenariat entre la municipalité et l'association des commerçants LVCA LA VOULTE SYNERGIE en vue de l'organisation de la fête de la musique du 21 juin 2024 ; • AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention et à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de l'opération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/032	PROJET DE VENTE - ACTUALISATION DE L'EVALUATION DE LA MAISON "MARTARESCHE"	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE d'actualiser le prix de vente du bâtiment dit « Martaresche » ; • AUTORISE Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué à lancer les opérations de recherche d'acquéreur sur la base de l'estimation du prix de vente par les domaines y compris à signer ou actualiser le mandat de vente actuel ; • AUTORISE Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente de gré à gré et notamment à désigner un mandataire immobilier à titre non exclusif pour assurer la vente du bien. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/033	PROJET "CENTRE SOCIAL PIERRE RABHI" - MODIFICATIONS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 2 votes contres (HOARAU, DUVERNOIS), 1 abstention (LANONE) et 22 votes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE le lancement des prospections et prestations nécessaires à la réalisation du projet y compris le

		<p>sourcing et la prise de contact avec les opérateurs du secteur pour mener à bien le projet de valorisation du tènement ;</p> <ul style="list-style-type: none">• S'ENGAGE à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement des dépenses préalables pour mener à bien les prospections dans la limite de sa délégation globale ;• DONNE mandat à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et à la sécurisation du montage juridico-technique du projet ;• DONNE mandat à Monsieur le Maire pour solliciter les différents interlocuteurs compétents (services de l'Etat, opérateurs...). <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
--	--	--

Fin de séance à 20h32